

Radio Alzheimer, pour informer les premiers concernés et leur donner la parole

L'association France Alzheimer et maladies apparentées propose des podcasts pour informer les personnes concernées par ces pathologies et pour leur tendre le micro. Une fois par mois, quatre personnes malades se retrouvent pour animer leur propre émission, Bande à part. Ils se retrouvent ce 11 février, deux jours avant la Journée mondiale de la radio.

L'association France Alzheimer et maladies apparentées donne la parole aux personnes malades et aux aidants concernés par ces pathologies. Elle le fait à travers divers moyens, comme des supports écrits et digitaux, des témoignages vidéo et sa radio.

Lancée en mars 2018 avec la société Saooti, Radio Alzheimer, que l'on peut écouter [sur notre site Web](#) et [via notre application](#), propose chaque année 70 podcasts. L'objectif de cette radio est double. Il s'agit tout d'abord d'informer les personnes concernées par la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. 60 podcasts produits annuellement permettent, avec l'aide d'experts et de témoins, de décrypter des sujets complexes, comme des projets de recherche, le sentiment de culpabilité de l'aidant, ou encore la situation des aidants en activité professionnelle. Ils permettent également de mettre en avant des initiatives de terrain, des actions solidaires et des sorties culturelles en lien avec ces pathologies.

Dix autres podcasts sont animés par quatre personnes malades : c'est la Bande à part. En compagnie de deux intervenants, ils se réunissent une fois par mois. Durant 45 minutes, ils évoquent des sujets légers, puis des questions plus sérieuses qui les concernent, comme la mobilité, le droit de vote ou le sentiment de solitude.

La prochaine émission de Bande à part est programmée le mardi 11 février à 13h45, deux jours avant la Journée mondiale de la radio. Martine, Alain, Sylvain et Yannick parleront de ce média et de leurs souvenirs radiophoniques, avant de débattre de leur place dans la société.

« Notre association souhaite briser le tabou qui entoure la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées, des pathologies qui touchent aujourd'hui 1,2 million de personnes en France », explique Joël Jaouen, président de France Alzheimer et maladies apparentées. « Quand le diagnostic tombe, les familles ont tendance à s'isoler, à être exclues de la société, à être invisibilisées, ce qui peut accélérer la progression de la maladie. Le lien social est pourtant reconnu comme un facteur protecteur contre la maladie. Nous voulons donc inverser cette tendance, en poursuivant notre engagement pour une société plus inclusive à travers différentes initiatives, comme notre radio, devenue un allié contre l'isolement. Nous tendons aussi le micro à des personnes malades parce qu'elles ont des choses à dire. Alors, écoutons-les. »

Si vous souhaitez découvrir notre radio, couvrir l'émission Bande à part prévue ce 11 février au siège de l'association à Paris et rencontrer Martine, Alain, Sylvain et Yannick, n'hésitez pas à nous contacter.

Contacts presse :

- Laurent Dupuis : 01 42 97 53 06, 07 75 11 81 33,
communication@francealzheimers.org, l.dupuis@francealzheimers.org.
- Alexia Poupard : 01 58 65 00 12, 06 68 51 86 87, apoupard@hopscotch.fr